

Madame la Ministre, ne renoncez pas au tiers payant !

Le projet de loi santé prévoit de généraliser d'ici 2017 le tiers-payant pour tous les soins et consultations médicales.

Or, il est aujourd'hui contesté par une grande partie des médecins libéraux qui disent craindre d'être rémunérés avec retard compte tenu de la multiplicité des acteurs (assurance maladie obligatoire et complémentaire) auxquels ils devront faire appel pour se faire rembourser.

Les 3240 généralistes du secteur 2 oublient au passage de préciser que la généralisation du tiers-payant pose aussi avec force la question des dépassements d'honoraires en les mettant davantage en évidence au moment où leur patient quitte leur cabinet.

Les patients ne doivent pas être oubliés dans ce débat. C'est la raison pour laquelle la FSU soutient cette mesure qui peut contribuer à limiter les renoncements aux soins pour des raisons strictement financières.

La pratique du tiers-payant existe déjà pour de nombreuses professions médicales ou paramédicales (pharmaciens, infirmiers, radiologues) et des généralistes y ont déjà recours aujourd'hui pour certains de leurs patients.

Rien ne justifierait donc que la ministre de la santé abandonne la mesure phare de son projet.

La FSU demande que les groupes de travail qui ont été mis en place avec les professionnels de santé pour réécrire les points litigieux du projet de loi ne soient pas l'occasion de renvoyer aux calendes grecques une mesure socialement utile pour faire reculer les renoncements aux soins.

La FSU est bien consciente pour autant que la lutte contre les barrières financières de l'accès aux soins ne saurait se réduire à la seule généralisation du tiers-payant. Tant que le reste à charge restera élevé pour les patients, nombre d'entre eux continueront en effet de retarder ou d'abandonner l'accès aux soins.

Or le projet de loi santé ne revient pas sur les désengagements passés de l'assurance maladie obligatoire et comporte peu de dispositions susceptibles de lutter contre une médecine à plusieurs vitesses. Il doit être amélioré en ce sens.

La FSU réaffirme avec force qu'il y a urgence à reconquérir un système de santé universel de haut niveau pour tous. Elle propose que, dans le cadre d'une nouvelle organisation du système de santé, soit repensé le rôle du généraliste dans un réseau de santé coordonné avec une forfaitisation de sa rémunération et elle rappelle son exigence de suppression à terme de tous les dépassements d'honoraires.